



**Municipalité régionale de comté de Papineau
Comité administratif**



2024-06-05

**Province de Québec
Municipalité régionale de comté de Papineau**

À une séance du Comité administratif de la susdite Municipalité étant la séance régulière du mois de juin tenue ce **mercredi 5^e jour du mois de juin 2024 à 13 h 00**, en l'édifice Henri-Bourassa, sis au 266 de la rue Viger, à Papineauville, Québec, à laquelle sont présents madame la conseillère Nicole Laflamme, mairesse de la Municipalité de Montebello, et monsieur le conseiller Denis Tassé, maire de la Municipalité de Montpellier. Monsieur Jean-René Carrière, maire de la Municipalité de Saint-André-Avellin, est présent en mode virtuel.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du Préfet, monsieur Benoit Lauzon, maire de la Ville de Thurso.

La greffière-trésorière et directrice générale, madame Roxanne Lauzon, le greffier-trésorier adjoint et directeur général adjoint, monsieur Rémy Laprise, le directeur du Service de l'aménagement du territoire, monsieur Arnaud Holleville, la directrice du Service de développement du territoire par intérim, madame Anne-Marie Trudel, ainsi que la coordonnatrice administrative, madame Catherine Labonté, sont également présents.

L'ordre du jour est soumis à madame la conseillère et messieurs les conseillers.

ORDRE DU JOUR

- 1. Moment de réflexion**
- 2. Ouverture de la séance (décision)**
- 3. Adoption de l'ordre du jour (décision)**
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière tenue le 1^{er} mai 2024 (décision)**
- 5. Gestion administrative et humaine**
 - 5.1 Ressources financières**
 - 5.1.1 Remboursement des dépenses des conseillers et des représentants de comités (décision)
 - 5.1.2 Approbation des comptes et ratification des chèques émis (ou en cours) par la MRC pour le mois de mai 2024 (décision)
 - 5.1.3 Présentation et acceptation du paiement de factures avec écart à la résolution – Ratification (décision)
 - 5.1.4 Présentation et acceptation du paiement de factures inférieures à un montant de 2 000 \$ - Ratification (décision)
 - 5.1.5 Processus « Vente pour taxes 2024 » - Dépôt du rapport en date du 4 juin 2024 (information)



- 5.1.6 Autorisation d'accès – Dossier de l'Agence du revenu du Canada (décision)
- 5.1.7 Mandat octroyé à la firme Leblanc et Associés – Dossier sur l'équité salariale – Paiement d'une facture (décision)

5.2 Ressources humaines

- 5.2.1 Présence de deux membres du Service de développement du territoire au Gala national du Défi OS'Entreprendre – Autorisation (décision)
- 5.2.2 Embauche d'une ressource temporaire – Service de la prévention incendie – Autorisation (décision)
- 5.2.3 Embauche de deux préposés mobiles à l'information touristique – Recommandation du comité de sélection - Ratification (décision)
- 5.2.4 Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau - Grand rassemblement annuel prévu les 18 et 19 septembre 2024 - Participation des deux agentes de développement social – Autorisation (décision)
- 5.2.5 Politique de gestion des ressources humaines de la MRC pour les cadres et les responsables de service – Révision (recommandation)
- 5.2.6 Congrès 2024 de la Fédération québécoise des municipalités locales (FQM) prévu les 26, 27 et 28 septembre 2024 – Autorisation (décision)
- 5.2.7 Participation à la première activité-bénéfice de la Fondation Makwa – Autorisation (décision)
- 5.2.8 Deux postes de coordonnateurs en environnement – Recommandation du comité de sélection (décision)
- 5.2.9 Adhésion annuelle supplémentaire à l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ) et inscription au colloque prévu du 23 au 25 octobre 2024 – Autorisation (décision)
- 5.2.10 Évaluation du maintien de l'équité salariale en date du 17 mars 2016 - Application de la décision ES-415-4.1-61583 – Commission des normes de l'équité et de la santé et sécurité au travail (CNESST) (recommandation)
- 5.2.11 Poste de coordonnateur en sécurité publique par intérim – Recommandation de la direction générale (décision)

5.3 Ressources matérielles

- 5.3.1 Achat de deux ordinateurs portables et des logiciels nécessaires à leur fonctionnement – Autorisation (décision)

5.4 Évaluation foncière

6. Gestion stratégique

6.1 Organisation de la MRC

- 6.1.1 Priorités 2024 du Comité administratif – État de situation et suivis (information et discussions)
- 6.1.2 Budget prévisionnel 2025-2026-2027 de la MRC – Dépôt d'une première ébauche (discussion)



**Municipalité régionale de comté de Papineau
Comité administratif**

6.2 Développement du milieu

- 6.2.1 Fonds de développement jeunesse – Appel de projets se terminant le 17 mai 2024 – Recommandation de la Table jeunesse Papineau (recommandation)
- 6.2.2 Secrétariat aux aînés - Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) - Autorisation du dépôt de la demande d'aide financière (décision)

6.3 Développement économique

- 6.3.1 Organisation d'un forum de consultation dans le cadre du plan de développement économique – Autorisation des dépenses (décision)
- 6.3.2 Politique de soutien aux entreprises de la MRC – Fonds de soutien aux entreprises – Diverses demandes de subvention
 - 6.3.2.1 Fonds de développement de l'économie sociale - CPE aux Milles couleurs - Demande d'aide financière pour offrir des ateliers aux enfants à besoins particuliers (décision)
 - 6.3.2.2 Fonds amélioration et développement numérique - Appel de projets en continu jusqu'au 19 novembre 2024 (décision)
- 6.3.3 Subvention liée à la formation pour les entreprises – Optimisation en gestion des ressources humaines – Experts conseils (décision)
- 6.3.4 Stratégie identitaire et promotionnelle touristique de la MRC – Dépôt du budget tourisme 2024 (information)
 - 6.3.4.1 Émission « Alexis le randonneur » à la réserve écologique Forêt-la-Blanche - Autorisation (décision)
 - 6.3.4.2 Mise à jour du site touristique « www.petitenationoutaouais.com » – Autorisation (décision)
 - 6.3.4.3 Achat d'une publicité automnale - Événements attractions Québec (décision)
 - 6.3.4.4 Mise à jour et impression d'une carte touristique promotionnelle hivernale – Autorisation (décision)
 - 6.3.4.5 Promotion de la campagne touristique Petite Nation dans les clubs de golf (décision)
 - 6.3.4.6 Nouvelle ligne de campagne en Petite Nation et visuel de la promenade bucolique (décision)
- 6.3.5 Projet « Journées Québec en Belgique » - Promotion de l'emploi sur le territoire de la MRC de Papineau - Autorisation (décision)
- 6.3.6 Dépôt des dépenses liées à l'organisation du 350^e anniversaire de la Seigneurie Petite-Nation – Ratification (décision)
- 6.3.7 Déploiement d'une production alimentaire de proximité pour répondre aux enjeux alimentaires locaux - Visites d'inspiration et de réseautage dans les MRC d'Argenteuil et de Papineau les 5 et 6 juin 2024 (décision)
- 6.3.8 Optimisation des sites web de la MRC de Papineau - Autorisation (décision)

6.4 Aménagement, ressources naturelles et environnement



- 6.4.1 Demande de subvention au fonds des municipalités pour la biodiversité - Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS) – Autorisation (décision)
- 6.4.2 Octroi d'un mandat au Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) concernant la bonification du Plan d'action sur la conservation de la biodiversité (recommandation)
- 6.4.3 Suivi du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) et opportunité d'achat d'un logiciel de gestion des actifs pour les municipalités (information)
- 6.4.4 Avenant numéro 5 à la Convention d'aide financière afin de poursuivre l'actualisation de la cartographie de la zone inondable – Autorisation de signature (recommandation)
- 6.4.5 Octroi d'un mandat à un consultant externe afin de réaliser un règlement type permettant aux municipalités d'encadrer les logements accessoires sur leur territoire (décision)

6.5 Sécurité publique (incluant sécurité incendie et civile)

- 6.5.1 Achat d'équipement dans le cadre de l'application du règlement en prévention incendie – Autorisation (décision)
- 6.5.2 Achat de vêtements pour les moniteurs du Service de la formation des pompiers – Autorisation (décision)
- 6.5.3 Enjeux actuels sur l'Autoroute 50 – Mesures de sécurité requises à mettre en place – Demande auprès du ministre de la Sécurité publique (recommandation)

6.6 Transport

7. Correspondance

8. Diverses demandes d'appui

- 8.1 Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) - Demande de subvention pour des travaux dans un cours d'eau – Municipalité du Canton de Lochaber-Partie-Ouest (recommandation)

9. Calendrier des rencontres

- 9.1 Dépôt du calendrier des rencontres des mois de juin à décembre 2024 (information)
- 9.2 Déroulement de la soirée prévue lors de la séance du Conseil des maires prévue le 19 juin 2024 (information)

10. Sujets divers

11. Période de questions et propos des membres

12. Levée de la séance (décision)

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Monsieur le Préfet invite les membres du Comité administratif à se recueillir dans le cadre d'un moment de réflexion.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

CA-2024-06-152



**Municipalité régionale de comté de Papineau
Comité administratif**

Il est proposé par M. le conseiller Denis Tassé
et résolu unanimement

QUE :
La séance soit et est déclarée ouverte.

Adoptée.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-2024-06-153

Il est proposé par Mme la conseillère Nicole Laflamme
et résolu unanimement

QUE :
L'ordre du jour soit adopté tel que déposé;

Adoptée.

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE
LE 1^{ER} MAI 2024**

CA-2024-06-154

ATTENDU le procès-verbal de la séance régulière tenue le 1^{er} mai 2024, lequel est
déposé au cahier des membres à titre d'information;

Il est proposé par M. le conseiller Denis Tassé
et résolu unanimement

QUE :
Le procès-verbal de la séance régulière tenue le 1^{er} mai 2024 soit adopté tel
que rédigé et consigné aux archives de la MRC de Papineau.

Adoptée.

5. GESTION ADMINISTRATIVE ET HUMAINE

5.1 Ressources financières

**5.1.1 REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DES CONSEILLERS ET DES
REPRÉSENTANTS DE COMITÉS**

CA-2024-06-155

Il est proposé par M. le conseiller Denis Tassé
et résolu unanimement

QUE :
Conformément à l'article 10 du règlement 166-2019, les dépenses ci-après
énumérées, réellement encourues par les conseillers soient remboursées, à savoir :

Benoit Lauzon	Divers déplacements au 31 mai 2024	1 225.40 \$
---------------	------------------------------------	-------------



ET QUE :

La greffière-trésorière et directrice générale soit et est mandatée pour assurer les suivis de la présente résolution.

Adoptée.

5.1.2 APPROBATION DES COMPTES ET RATIFICATION DES CHÈQUES ÉMIS (OU EN COURS) PAR LA MRC POUR LE MOIS DE MAI 2024

CA-2024-06-156

Il est proposé par Mme la conseillère Nicole Laflamme et résolu unanimement

QUE :

La liste des chèques et des prélèvements du mois de mai 2024 soit les chèques numéros 24649 à 24667 totalisant un montant de 90 636.62 \$, les prélèvements numéros 4360 à 4449 totalisant un montant de 748 146.65 \$, ainsi que les salaires pour le mois de mai, soient et sont adoptés, à savoir :

Salaires au 4 mai 2024	110 643.82 \$
Salaires au 11 mai 2024	24 138.28 \$
Salaires au 18 mai 2024	22 871.12 \$
Salaires au 25 mai 2024	23 019.14 \$
Salaires des élus-mai 2024	21 322.34 \$
Total des salaires	201 994.70 \$
Comptes fournisseurs (chèques)	90 636.62 \$
Comptes fournisseurs (prélèvements)	748 146.65 \$
TOTAL DES COMPTES ET CHÈQUES	838 783.27 \$

ET QUE :

Le Préfet et la greffière-trésorière et directrice générale soient et sont autorisés à les payer et d'en charger les montants au compte de la MRC.

Adoptée.

5.1.3 PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DU PAIEMENT DE FACTURES AVEC ÉCART À LA RÉOLUTION – RATIFICATION

CA-2024-06-157

ATTENDU que dans le cadre d'une gestion optimale du paiement de factures, la direction générale a l'autorité d'autoriser le paiement des factures qui comporte un écart raisonnable et justifiable entre la résolution et la réalité;

ATTENDU que de telles dépenses ont été préautorisées par la direction générale dans un contexte de saine gestion des fonds budgétés :



**Municipalité régionale de comté de Papineau
Comité administratif**

Nom du fournisseur	Numéro de référence du compte grand livre	Montant (avant taxes applicables)	Objet de la dépense
INTERNET PAPINEAU	02-65903-414	1 988.52 \$	CA2024-04-112_ACHAT ORDINATEUR PORTABLE

Il est proposé par Mme la conseillère Nicole Laflamme et résolu unanimement

QUE :

Les membres du Comité administratif entérinent le paiement de l'ensemble des dépenses et factures mentionnées ci-dessus ;

QUE :

Lesdites dépenses soient financées à même le budget d'exploitation 2024 de la MRC;

ET QUE :

La greffière-trésorière et directrice générale soit et est mandatée pour assurer les suivis de la présente décision.

Adoptée.

5.1.4 PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DU PAIEMENT DE FACTURES INFÉRIEURES À UN MONTANT DE 2 000 \$ - RATIFICATION

CA-2024-06-158

ATTENDU que dans le cadre d'une gestion optimale du paiement de factures, la direction générale a l'autorité d'autoriser le paiement de factures de moins de 2 000 \$, conformément au règlement numéro 066-2004 ;

ATTENDU que de telles dépenses ont été autorisées par la direction générale dans un contexte de saine gestion des fonds budgétés :

Nom du fournisseur	Numéro de référence du compte grand livre	Montant (avant taxes applicables)	Objet de la dépense
COOPÉRATIVE PLACE DU MARCHÉ	02-32009-690	500.00	LOCATION ESPACE PUBLICITAIRE
ÉQUIFAX	02-62200-412	1309.00	SERVICES D'ÉQUIFAX BUSINESS CREDIT REPORT ANNUAL
JEAN-LUC PILON	02-65903-419	110.00	SEMAINE DE GARDE 911 DU 1 AU 7 AVRIL 2024
LES ENTREPRISE RECYSHRED OUTAOUAIS INC.	02-13000-670	176.47	DÉCHIQUETAGE DE DOCUMENTS_22 AVRIL 2024
RÉFRIGÉRATION RM	02-13000-522	911.73	REPLACEMENT D'UN MOTEUR SUR SYSTÈME VENTILATION/REEMPL. CONTRÔLE AU REZ DE CHAUSSÉE
SERGE TOUCHETTE	02-13000-522	121.00	SERVICE ENTRETIEN BÂTIMENT_AVRIL2024
INTERNET PAPINEAU	02-65903-414	240.57	OPTIMIZATION POSTE FANNY ST-AMOUR_AUGM. MÉMOIRE

Municipalité régionale de comté de Papineau
Comité administratif



QUINCAILLERIE PAPINEAU	02-13000-522	79.47	RÉPARATION DES TABLES DE PIQUE-NIQUE
INTERNET PAPINEAU	02-62400-690	2025.20	BATTERIE POUR LE RÉSEAU DE FIBRES
MIXMIDIA	02-22000-490	100.00	AUTOCOLLANT POUR APPLICATION RÉGLEMENTATION DE LA PRÉVENTION
PARDESIGN	02-62007-993	540.00	RENOUVELLEMENT LICENCE HUBSPOT
MIXMIDIA	02-13000-522	17.00	PLAQUE 2X 10 ANNE MARIE TRUDEL
POSSIBLE MARKETING	02-62200-993	1525.00	RAPPORT ANNUEL 2023_CARTE ET AFFICHE ÉVÉNEMENTS ANNUELS

Il est proposé par M. le conseiller Denis Tassé
et résolu unanimement

QUE :

Les membres du Comité administratif entérinent le paiement de l'ensemble des dépenses et factures mentionnées ci-dessus ;

QUE :

Lesdites dépenses soient financées à même le budget d'exploitation 2024 de la MRC conformément aux postes budgétaires indiqués ci-dessus;

ET QUE :

La greffière-trésorière et directrice générale soit et est mandatée pour assurer les suivis de la présente décision.

Adoptée.

5.1.5 PROCESSUS « VENTE POUR TAXES 2024 » - DÉPÔT DU RAPPORT EN DATE DU 4 JUIN 2024

Comme prévu au *Code municipal du Québec*, les démarches concernant le processus de « vente pour taxes 2024 » ont été initiées et se poursuivront jusqu'au jeudi 6 juin prochain lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes. Les avis ont été publiés dans les journaux locaux ainsi qu'au registre foncier. Le rapport des dossiers traités et retirés depuis le début du processus est déposé au cahier des membres à titre d'information.

5.1.6 AUTORISATION D'ACCÈS – DOSSIER DE L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

CA-2024-06-159

ATTENDU la résolution numéro 2021-11-230, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 24 novembre 2021, relative à la nomination de monsieur Rémy Laprise au poste de directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint de la MRC;

ATTENDU qu'à cet effet, il y a lieu de modifier l'accès à l'espace administrateur au compte de l'Agence du revenu du Canada (ARC);

ATTENDU les fonctions attribuées à monsieur Rémy Laprise, à titre de directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint, conformément à la description associée à ce poste;



**Municipalité régionale de comté de Papineau
Comité administratif**

Il est proposé par Mme la conseillère Nicole Laflamme
et résolu unanimement

QUE :

Monsieur Rémy Laprise, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint (ci-après le représentant) soit nommé à titre d'administrateur du compte de l'Agence du revenu du Canada, selon le rôle et la responsabilité définis dans sa description de tâches à la MRC de Papineau;

ET QUE :

La greffière-trésorière et directrice générale soit et est mandatée pour assurer le suivi de la présente résolution.

Adoptée.

**5.1.7 MANDAT OCTROYÉ À LA FIRME LEBLANC ET ASSOCIÉS – DOSSIER
SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE – PAIEMENT D'UNE FACTURE**

CA-2024-06-160

ATTENDU la résolution numéro 2015-12-224, adoptée par le Conseil des maires lors de la séance tenue le 16 décembre 2015, adoptant le projet de Manuel des politiques en matière de gestion des ressources humaines révisé incluant la Politique salariale ainsi que la Politique de remboursement des frais des employés, lequel inclut un exercice de maintien de l'équité salariale;

ATTENDU que le 16 janvier 2016, le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) est accrédité pour représenter les personnes salariées de la MRC de Papineau ;

ATTENDU que le 25 juin 2018, le SFPQ dépose une plainte auprès de la Commission sur les normes, l'équité, la santé et la sécurité au travail (CNESST) alléguant la non-conformité générale de l'évaluation du maintien de l'équité salariale réalisée par l'employeur ;

ATTENDU la résolution numéro CA-2020-06-193, adoptée lors de la séance extraordinaire du Comité administratif tenue le 16 juin 2020, mandatant la firme Leblanc et Associés pour réaliser les travaux exigés par la CNESST dans le cadre de l'exercice de maintien de l'équité salariale en référence au 17 mars 2016;

ATTENDU la facture numéro 10567 en date du 8 mai 2024 reçue de la part de la firme Leblanc et Associés relative à la réalisation de suivis exigés par la CNESST dans le cadre de l'exercice de maintien de l'équité salariale, représentant un montant de 11 862.30 \$, excluant les taxes applicables;

Il est proposé par M. le conseiller Denis Tassé
et résolu unanimement

QUE :

Les membres du Comité administratif autorisent le paiement de la facture numéro 10567 de la firme Leblanc et Associés relative à la réalisation de suivis exigés par la CNESST dans le cadre de l'exercice de maintien de l'équité salariale, représentant un montant de 11 862.30 \$, excluant les taxes applicables;

QUE :



La dépense associée à ce mandat soit et est autorisée et financée à même le budget d'exploitation 2024 de la MRC, au poste budgétaire numéro 02 16000 900 ;

ET QUE :

La greffière-trésorière et directrice générale soit et est mandatée pour assurer les suivis de la présente décision.

Adoptée.

5.2 Ressources humaines

5.2.1 PRÉSENCE DE DEUX MEMBRES DU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE AU GALA NATIONAL DU DÉFI OSENTREPRENDRE – AUTORISATION

CA-2024-06-161

ATTENDU que le Défi OSEntreprendre a pour mission d'inspirer le désir d'entreprendre pour contribuer à bâtir un Québec fier, innovant, engagé et prospère ;

ATTENDU que le Défi OSEntreprendre mobilise un large réseau de partenaires afin de faire rayonner les initiatives et inspirer un plus grand nombre de personnes à passer à l'action ;

ATTENDU que la MRC de Papineau était responsable locale du Défi OSEntreprendre, en la personne de madame Valérie Patoine, conseillère en développement économique;

ATTENDU que pour le volet Création d'entreprise, deux des cinq lauréats du Gala régional proviennent de la MRC de Papineau;

ATTENDU que ces deux entreprises, soit Skite aux herbes de Saint-Sixte, et Échappée Bleue de Ripon, sont donc qualifiées pour le volet national;

ATTENDU que ces deux entreprises ont été accompagnées par madame Katia Perrier, commissaire en développement économique par intérim, et Valérie Patoine, conseillère en développement économique, dans leur phase de prédémarrage et de démarrage;

ATTENDU que la participation de la commissaire en développement économique par intérim, et de la conseillère en développement économique à ce Gala leur permettra d'accompagner les entreprises en nomination;

ATTENDU que leur participation leur permettra de faire rayonner la MRC de Papineau à l'échelle provinciale;

ATTENDU que le volet national du Gala Défi OSEntreprendre aura lieu à Québec le 12 juin 2024, et que les frais d'inscription sont de 125 \$ par personne, pour un total de 250 \$;

ATTENDU que ce déplacement impliquera également des frais d'hébergement pour une chambre commune pour une nuit, des frais de repas et de déplacement en covoiturage;

Il est proposé par Mme la conseillère Nicole Laflamme
et résolu unanimement



**Municipalité régionale de comté de Papineau
Comité administratif**

QUE :

Le Comité administratif autorise la commissaire en développement économique par intérim, madame Katia Perrier, ainsi que la conseillère en développement économique, madame Valérie Patoine, à participer au Gala national du Défi OSEntreprendre qui aura lieu à Québec le 12 juin 2024 et ratifie le paiement lié à l'inscription;

QUE :

Les frais d'inscription (125 \$) de séjour, et de déplacement pour madame Katia Perrier, commissaire en développement économique par intérim, soient remboursés sur la présentation de pièces justificatives et financés à même le budget Accès entreprise Québec, au poste budgétaire 02-62203-993 ;

QUE :

Les frais d'inscription (125 \$), de séjour, et de déplacement pour madame Valérie Patoine, conseillère en développement économique, soient remboursés sur la présentation de pièces justificatives et financés à même le budget d'exploitation 2024, au poste budgétaire 02-62200-454 ;

ET QUE :

La greffière-trésorière et directrice générale soit autorisée à signer tous les documents donnant effet.

Adoptée.

5.2.2 EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE TEMPORAIRE – SERVICE DE LA PRÉVENTION INCENDIE – AUTORISATION

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

5.2.3 EMBAUCHE DE DEUX PRÉPOSÉS MOBILES À L'INFORMATION TOURISTIQUE – RECOMMANDATION DU COMITÉ DE SÉLECTION - RATIFICATION

CA-2024-06-162

ATTENDU la résolution numéro CA-2024-05-141, adoptée lors de la séance du Comité administratif tenue le 1er mai 2024, autorisant, notamment, le lancement de l'appel de candidatures visant à pourvoir les deux postes de préposé mobile à l'information touristique pour effectuer la promotion touristique du territoire;

ATTENDU qu'à cet égard, la MRC a reçu cinq candidatures dans le cadre dudit appel de candidatures;

ATTENDU que quatre candidats ont réalisé le processus de sélection les 11 et 13 mai 2024, notamment en participant à une entrevue;

ATTENDU le rapport émis par les membres du comité de sélection dans le cadre de la présente séance présentant, notamment leur recommandation à l'égard des candidates à retenir;

Il est proposé par M. le conseiller Denis Tassé
et résolu unanimement



QUE :

Les membres du Comité administratif acceptent la recommandation émise par le comité de sélection et, par le fait même, autorisent l'embauche de mesdames Mélie Ricard et de Noée Lamontagne à titre de préposées mobiles à l'information touristique pour effectuer la promotion touristique du territoire;

QUE :

Le contrat de travail soit d'une durée de huit (8) semaines pendant la période estivale à raison de 35 heures par semaine au taux horaire de 17.50 \$ de l'heure;

QUE :

Lesdites dépenses soient financées à même le budget d'exploitation 2024 de la MRC, au poste budgétaire numéro 02-62009-690;

ET QUE :

Le Préfet et la greffière-trésorière et directrice générale soient et sont autorisés à signer les documents donnant effet à la présente résolution et mandatés pour en assurer les suivis.

Adoptée.

5.2.4 TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU - GRAND RASSEMBLEMENT ANNUEL PRÉVU LE 18 ET 19 SEPTEMBRE 2024 - PARTICIPATION DES DEUX AGENTES DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL – AUTORISATION

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

5.2.5 POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA MRC POUR LES CADRES ET LES RESPONSABLES DE SERVICE – RÉVISION

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

5.2.6 CONGRÈS 2024 DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS LOCALES (FQM) PRÉVU LES 26, 27 ET 28 SEPTEMBRE 2024 – AUTORISATION

CA-2024-06-163

ATTENDU que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) tiendra son congrès annuel à Québec du 26 au 28 septembre 2024, représentant un montant de 990 \$, par participant;

ATTENDU qu'il est opportun que la MRC de Papineau y soit représentée par son Préfet, monsieur Benoit Lauzon, ainsi que par sa greffière-trésorière et directrice générale, madame Roxanne Lauzon;

Il est proposé par Mme la conseillère Nicole Laflamme
et résolu unanimement

QUE :

Le Comité administratif de la MRC de Papineau autorise la dépense relative à l'inscription du Préfet, monsieur Benoit Lauzon, et de la greffière-trésorière et directrice



**Municipalité régionale de comté de Papineau
Comité administratif**

générale, madame Roxanne Lauzon, lors du congrès annuel 2024 de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) prévu du 26 au 28 septembre 2024 à Québec;

ET QUE :

Les frais d'inscription, de séjour et de transport du Préfet et de la greffière-trésorière et directrice générale leur soient remboursés sur présentation des pièces justificatives et financés à même le budget d'exploitation 2024 de la MRC, aux postes budgétaires numéro 02-11000-454 et 02-13000-454.

Adoptée.

5.2.7 PARTICIPATION À LA PREMIÈRE ACTIVITÉ-BÉNÉFICE DE LA FONDATION MAKWA – AUTORISATION

Madame Roxanne Lauzon, greffière-trésorière et directrice générale, informe les membres que la participation de monsieur le Préfet à la première activité-bénéfice de la Fondation Makwa n'encourra pas de frais monétaires pour la MRC et qu'il n'y a pas lieu d'autoriser de dépense.

5.2.8 DEUX POSTES DE COORDONNATEURS EN ENVIRONNEMENT – RECOMMANDATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

CA-2024-06-164

ATTENDU la résolution numéro CA-2023-03-089, adoptée lors de la séance ajournée du Comité administratif tenue le 8 mars 2023, autorisant, notamment, le lancement de l'appel de candidatures visant à pourvoir les postes de coordonnateur à l'environnement;

ATTENDU qu'à cet égard, la MRC a reçu deux candidatures dans le cadre dudit appel de candidatures;

ATTENDU que deux candidates ont réalisé le processus de sélection le 3 juin dernier, notamment en participant à une entrevue;

ATTENDU le rapport émis par les membres du comité de sélection dans le cadre de la présente séance présentant, notamment leur recommandation à l'égard des candidates à retenir;

Il est proposé par M. le conseiller Denis Tassé
et résolu unanimement

QUE :

Les membres du Comité administratif acceptent la recommandation émise par le Comité de sélection et, par le fait même, autorisent l'embauche de mesdames Geneviève Gallerand et Béatrice Dubé à titre de coordonnatrices à l'environnement, conformément à la Convention collective de la MRC et conditionnellement aux validations d'usage;

ET QUE :

Le Préfet et la greffière-trésorière et directrice générale soient et sont autorisés à signer les documents donnant effet à la présente résolution et mandatés pour en assurer les suivis, conformément à la Loi et la réglementation applicables.

Adoptée.



5.2.9 ADHÉSION ANNUELLE SUPPLÉMENTAIRE À L'ASSOCIATION DES AMÉNAGISTES RÉGIONAUX DU QUÉBEC (AARQ) ET INSCRIPTION AU COLLOQUE PRÉVU DU 23 AU 25 OCTOBRE 2024 – AUTORISATION

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

5.2.10 ÉVALUATION DU MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE EN DATE DU 17 MARS 2016 - APPLICATION DE LA DÉCISION ES-415-4.1-61583 – COMMISSION DES NORMES DE L'ÉQUITÉ ET DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (CNESST)

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

5.2.11 POSTE DE COORDONNATEUR EN SÉCURITÉ PUBLIQUE PAR INTÉRIM – RECOMMANDATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

5.3 Ressources matérielles

5.3.1 ACHAT DE DEUX ORDINATEURS PORTABLES ET DES LOGICIELS NÉCESSAIRES À LEUR FONCTIONNEMENT – AUTORISATION

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

5.4 Évaluation foncière

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour pour ce point.

6. GESTION STRATÉGIQUE

6.1 Organisation de la MRC

6.1.1 PRIORITÉS 2024 DU COMITÉ ADMINISTRATIF – ÉTAT DE SITUATION ET SUIVIS

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

6.1.2 BUDGET PRÉVISIONNEL 2025-2026-2027 DE LA MRC – DÉPÔT D'UNE PREMIÈRE ÉBAUCHE

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

6.2 Développement du milieu



Municipalité régionale de comté de Papineau
Comité administratif

6.2.1 FONDS DE DÉVELOPPEMENT JEUNESSE – APPEL DE PROJETS SE TERMINANT LE 17 MAI 2024 – RECOMMANDATION DE LA TABLE JEUNESSE PAPINEAU

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

6.2.2 Secrétariat aux aînés - Programme de soutien à la démarcher municipalité amie des aînés (MADA) - autorisation du dépôt de la demande d'aide financière

Le sujet est reporté à la séance du Comité administratif prévue le 7 août 2024.

6.3 Développement économique

6.3.1 ORGANISATION D'UN FORUM DE CONSULTATION DANS LE CADRE DU PLAN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – AUTORISATION DES DÉPENSES

Le sujet est reporté à la séance du Comité administratif prévue le 7 août 2024.

6.3.2 POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES DE LA MRC – FONDS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES – DIVERSES DEMANDES DE SUBVENTION

6.3.2.1 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE - CPE AUX MILLES COULEURS - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR OFFRIR DES ATELIERS AUX ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

6.3.2.2 FONDS AMÉLIORATION ET DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE - APPEL DE PROJETS EN CONTINU JUSQU'AU 19 NOVEMBRE 2024

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

6.3.3 SUBVENTION LIÉE À LA FORMATION POUR LES ENTREPRISES – OPTIMISATION EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – EXPERTS CONSEILS

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

6.3.4 STRATÉGIE IDENTITAIRE ET PROMOTIONNELLE TOURISTIQUE DE LA MRC – DÉPÔT DU BUDGET TOURISME 2024

6.3.4.1 ÉMISSION « ALEXIS LE RANDONNEUR » À LA RÉSERVE ÉCOLOGIQUE FORÊT-LA-BLANCHE

CA-2024-06-165



- ATTENDU que le tourisme figure parmi les secteurs de développement économique importants de la MRC de Papineau ;
- ATTENDU qu'une enveloppe de cent soixante mille dollars (160 000 \$) a été prévue au budget 2024 de la MRC pour le développement du secteur touristique conformément au Plan d'investissement – Aménagement et développement;
- ATTENDU que l'une des actions proposées dans le plan d'action touristique, conformément à la résolution numéro 2023-06-131, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 21 juin 2023, est la création de contenu pour augmenter la notoriété touristique de la MRC de Papineau;
- ATTENDU qu'un partenariat de cette nature avec Tourisme Outaouais était prévu au budget d'exploitation 2024 de la MRC;
- ATTENDU que Tourisme Outaouais participe financièrement au tournage de l'émission « Alexis le randonneur » à la Réserve écologique de la forêt la Blanche;
- ATTENDU que les frais associés au tournage représentent un montant de 5 000 \$, lequel nécessite également la location de quatre chambres au Fairmont Le Château Montebello au tarif média ainsi que les frais de repas (lunch, souper, déjeuner);
- ATTENDU que Tourisme Outaouais collabore avec ce partenaire depuis trois ans et que les émissions sont vues par 300 000 personnes sur TVA sport, lesquelles sont de grande qualité visuelle;

Il est proposé par M. le conseiller Denis Tassé
et résolu unanimement

QUE :

Le Comité administratif autorise une contribution de la MRC représentant un montant de 2 000 \$, excluant les taxes applicables, dans le cadre de l'émission « Alexis le randonneur » pour le tournage d'une émission portant sur à la Réserve écologique de la forêt la Blanche;

QUE :

Ladite dépense soit et est financée à même le budget d'exploitation 2024 de la MRC, au poste budgétaire numéro 02-62009-690 (Fonds Tourisme) ;

ET QUE :

Le Préfet et la greffière-trésorière et directrice générale soient et sont autorisés à signer tous les documents donnant effet à la présente résolution et mandatés pour en assurer les suivis.

Adoptée.

6.3.4.2 MISE À JOUR DU SITE TOURISTIQUE – AUTORISATION

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.



**Municipalité régionale de comté de Papineau
Comité administratif**

**6.3.4.3 ACHAT D'UNE PUBLICITÉ AUTOMNALE - ÉVÉNEMENTS
ATTRACTIONS QUÉBEC**

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

**6.3.4.4 MISE À JOUR ET IMPRESSION D'UNE CARTE TOURISTIQUE
PROMOTIONNELLE HIVERNALE – AUTORISATION**

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

**6.3.4.5 PROMOTION DE LA CAMPAGNE TOURISTIQUE PETITE NATION
DANS LES CLUBS DE GOLF**

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

**6.3.4.6 NOUVELLE LIGNE DE CAMPAGNE EN PETITE NATION ET VISUEL DE
LA PROMENADE BUCOLIQUE**

Le sujet est reporté à la séance du Comité administratif prévu le 7 août 2024.

6.3.5 PROJET « JOURNÉES QUÉBEC EN BELGIQUE » - AUTORISATION

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

**6.3.6 DÉPÔT DES DÉPENSES LIÉES À L'ORGANISATION DU 350^E
ANNIVERSAIRE DE LA SEIGNEURIE PETITE-NATION – RATIFICATION**

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

**6.3.7 DÉPLOIEMENT D'UNE PRODUCTION ALIMENTAIRE DE PROXIMITÉ
POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX ALIMENTAIRES LOCAUX - VISITES
D'INSPIRATION ET DE RÉSEAUTAGE DANS LES MRC D'ARGENTEUIL
ET DE PAPINEAU - 5 ET 6 JUIN 2024**

CA-2024-06-166

ATTENDU que la Corporation de développement de Saint-Camille et les Ateliers des savoirs partagés, souhaitent proposer une visite d'échanges sur les systèmes agricoles territoriaux dans les MRC d'Argenteuil et de Papineau ;

ATTENDU que l'agente de développement rural de la MRC Papineau a visité Saint-Camille en avril dernier et que cette Municipalité a développé un modèle et des projets de revitalisation qui sont porteurs pour les municipalités dévitalisées du territoire de la MRC ;



ATTENDU que la MRC a conclu un Pacte d'amitié avec la MRC d'Argenteuil et que cette visite répond à l'objectif de développer d'étroites collaborations ;

ATTENDU le rayonnement que cette visite apporte aux actions et aux entreprises de la MRC, notamment en relation avec le projet « Agro Lab en Action »;

ATTENDU que la délégation de la MRC des Sources et de la MRC d'Argenteuil devrait être composée d'une quinzaine d'acteurs.trices des secteurs communautaire et agricole, d'élus.es et d'agents.es de développement, lesquels se joindront à une quinzaine d'acteurs.trices et d'élus.es de la MRC Papineau;

ATTENDU que le Service de développement du territoire recommande la location du bistrot de la Place du Marché pour accueillir les invités avec des aliments locaux;

Il est proposé par Mme la conseillère Nicole Laflamme
et résolu unanimement

QUE :

Le Comité administratif de la MRC de Papineau autorise une dépense maximale de 750 \$ afin de couvrir les frais de location de la salle de Place du Marché, les frais de repas du midi et des rafraîchissements, laquelle sera financée à même le budget d'exploitation 2024 de la MRC;

ET QUE :

Les frais de transport des employés et des élus de la MRC Papineau qui participent officiellement leur soient remboursés sur présentation des pièces justificatives et financés à même le budget d'exploitation 2024 de la MRC.

Adoptée.

6.3.8 OPTIMISATION DES SITES WEB DE LA MRC DE PAPINEAU - AUTORISATION

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

6.4 Aménagement, ressources naturelles et environnement

6.4.1 DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS DES MUNICIPALITÉS POUR LA BIODIVERSITÉ - ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DES RIVIÈRES ROUGE, PETITE NATION ET SAUMON (OBV RPNS) - AUTORISATION

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

6.4.2 OCTROI D'UN MANDAT AU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'OUTAOUAIS (CREDDO) CONCERNANT LA BONIFICATION DU PLAN D'ACTION SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.



Municipalité régionale de comté de Papineau
Comité administratif

6.4.3 SUIVI DU PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (PIIRL) ET OPPORTUNITÉ D'ACHAT D'UN LOGICIEL DE GESTION DES ACTIFS POUR LES MUNICIPALITÉS

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

6.4.4 AVENANT NUMÉRO 5 À LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE AFIN DE POURSUIVRE L'ACTUALISATION DE LA CARTOGRAPHIE DE LA ZONE INONDABLE – AUTORISATION DE SIGNATURE

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

6.4.5 OCTROI D'UN MANDAT À UN CONSULTANT EXTERNE AFIN DE RÉALISER UN RÈGLEMENT TYPE PERMETTANT AUX MUNICIPALITÉS D'ENCADRER LES LOGEMENTS ACCESSOIRES SUR LEUR TERRITOIRE

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

6.5 Sécurité publique (incluant sécurité incendie et civile)

6.5.1 ACHAT D'ÉQUIPEMENT DANS LE CADRE DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT EN PRÉVENTION INCENDIE – AUTORISATION

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

6.5.2 ACHAT DE VÊTEMENTS POUR LES MONITEURS DU SERVICE DE LA FORMATION DES POMPIERS – AUTORISATION

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

6.5.3 ENJEUX ACTUELS SUR L'AUTOROUTE 50 – MESURES DE SÉCURITÉ REQUISES À METTRE EN PLACE – DEMANDE AUPRÈS DU MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Les membres du Comité administratif ne donnent pas suite au sujet cité en rubrique pour l'instant.

6.6 Transport

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour pour ce point.

7. CORRESPONDANCE

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour pour ce point.



8. DIVERSES DEMANDES D'APPUI

8.1 APPUI AU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'OUTAOUAIS (CREDDO) - DEMANDE DE SUBVENTION POUR DES TRAVAUX DANS UN COURS D'EAU – MUNICIPALITÉ DU CANTON DE LOCHABER-PARTIE-OUEST

Le sujet est reporté à la séance ajournée du Comité administratif prévue le 13 juin prochain.

9. CALENDRIER DES RENCONTRES

9.1 DÉPÔT DU CALENDRIER DES RENCONTRES DES MOIS DE JUIN À DÉCEMBRE 2024

Les membres du Comité administratif prennent connaissance du calendrier des rencontres des mois de juin à décembre 2024.

9.2 DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE PRÉVUE LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL DES MAIRES PRÉVUE LE 19 JUIN 2024

Les membres du Comité administratif conviennent que deux activités auront lieu le 19 juin 2024 avant la séance du Conseil des maires, à savoir :

- | | |
|-------------|---|
| 13h à 14h30 | Présentation de la programmation 2024-2026 des investissements du ministère des Transports et de la Mobilité durable – Monsieur François Asselin, directeur régional; |
| 14h30 à 15h | Présentation du projet « La petite monnaie » – Monsieur Vincent Ouellette Destroismaisons. |

10. SUJETS DIVERS

Aucun sujet n'est discuté dans le cadre de la présente séance.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS ET PROPOS DES MEMBRES

Aucun sujet n'est discuté dans le cadre de la présente séance.

12. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

CA-2024-06-167

Il est proposé par Mme la conseillère Nicole Laflamme
et résolu unanimement

QUE :

Cette séance soit et est ajournée jusqu'au 13 juin à 9h30.

Adoptée.



Municipalité régionale de comté de Papineau
Comité administratif

Benoit Lauzon
Préfet

Roxanne Lauzon
Greffière-trésorière et directrice générale

Je, Benoit Lauzon, Préfet de la MRC de Papineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Benoit Lauzon, Préfet